

<http://www.avem.fr/actualite-l-avem-signe-un-accord-avec-le-cnta-au-canada-1413.html>



- Accueil
- Qui sommes nous ?
- Nos membres
- Dossiers
- Catalogue
- Agenda
- News
- Lettres collectivités
- Vidéos
- Forums
- Occasions
- Livre d'Or
- Liens
- Trouver un revendeur
- Nous contacter

NEWSLETTER

1653 inscrits

Votre E-Mail

S'inscrire

8 visiteurs connectés

Record :
202 connectés le 12-07-2009 à 20:36

CONTACT

09.52.38.98.57

06.79.43.98.57

contact@avem.fr

facebook

Site web réalisé et mis à jour par l'AVEM
Mentions légales

News - L'AVEM signe un accord avec le CNTA au Canada



SE CONNECTER

Version Béta
Login
Votre mail
Mot de passe

Se souvenir de moi

S'identifier

[Mot de passe perdu ?](#)
[Devenir membre](#)


AGENDA

A la recherche de la voiture propre
Paris - Auditorium de La Poste - Du 14/04/2010 au 15/04/2010


eCarTec Paris
La Halle Freyssinet, Paris - Du 15/04/2010 au 18/04/2010

Plus d'évènements...

OCCASIONS

 Efeddi - Maranello
4500 - 7000 € HT

REVA - 3 portes 2 places +2 enfants
11.000E

 EVT - 168
1900 à débattre

Plus d'occasions



Envoyer à un ami

Commenter cette news (0)

Imprimer cette page

Partager sur Facebook

Posté le 08/04/2010 par Michaël TORREGROSSA - Article lu 100 fois

France et Québec, le 8 avril 2010 – Alain Gauthier et Pierre Lavallée, respectivement secrétaire général de l'Avenir du Véhicule Électrique Méditerranéen (AVEM) et directeur général du Centre National du Transport Avancé (CNTA) ont annoncé la conclusion d'une convention de partenariat. L'AVEM et le CNTA unissent leurs efforts pour offrir à différents publics francophones (Industriels, gestionnaires, chercheurs, élus politiques, administrateurs, consommateurs) en France et en Europe d'une part, et au Québec et en Amérique du Nord, d'autre part, un ensemble d'informations sur la mobilité électrique.

Dans le cadre de cet accord, les deux parties procéderont à un échange d'informations sur l'état du marché du véhicule électrique et hybride dans leurs continents respectifs. Ces informations seront mises à disposition des internautes sur les sites de chacune des parties pour en permettre une meilleure diffusion. Ces "nouvelles" porteront sur l'offre des constructeurs et des équipementiers, les infrastructures de recharge, les aides à l'acquisition, les réglementations gouvernementales, les expérimentations et démonstrations en cours, la R&D et l'innovation, etc.

La convention de partenariat a été signée par la Présidente de l'AVEM, Isabelle RIVIERE et par le Président du conseil d'administration du CNTA, Marc GASCON, à l'occasion du Salon EVER Monaco 2010, portant sur les Véhicules Écologiques et les Énergies Renouvelables.

A propos du CNTA/CEVEQ

Entre 1996 et 2008, le CEVEQ a proposé aux entreprises privées ainsi qu'aux organismes gouvernementaux et municipaux de faciliter l'ouverture des marchés des systèmes de véhicules électriques et hybrides en favorisant l'innovation, l'expérimentation des produits et des services. En 2008, afin de favoriser le développement et le rayonnement du nouveau Créneau d'excellence en transport terrestre avancé, le CEVEQ se voit confié le mandat de construire le CNTA à partir de ses actifs. Le CNTA dispose alors d'une expertise reconnue dans les véhicules électriques et avancés et devient un acteur de premier plan dans le développement de cette filière au Québec et au Canada.

Lien :

[Accord CNTA - AVEM](#) - Consulter le communiqué de presse officiel

<http://www.avem.fr/actualite-l-avem-signe-un-accord-avec-le-cnta-au-canada-1413.html>

Ajouter un commentaire

* Nom ou pseudo

Mail Votre mail ne sera pas publié
sur le site

* Votre
commentaire
200 caractères
maximum

Copiez ce code avant de valider le formulaire (anti-spam)
26K7WQ

Ajouter commentaire

Webmasters, publiez automatiquement les dernières news de l'AVEM sur votre site Internet

[Cliquez ici pour plus d'informations](#)

